



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NEGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Le ministre d'État

Paris, le

13 NOV. 2009

Référence : D09019059

Copie à : - M. Le Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et
de la Pêche
- Mme Le Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de
l'Emploi
- M. Le Président de l'ADEME

Monsieur le Président,

Vous attirez mon attention sur la campagne de communication du ministère relative à la prévention de la production des déchets, menée avec l'ADEME et ayant été lancée le 15 octobre dernier.

Comme vous le savez, le Grenelle de l'environnement a fixé des objectifs ambitieux en matière de prévention – moins 7% des ordures ménagères et assimilées en cinq ans. Il s'inscrit pleinement dans la Directive cadre sur les déchets adoptée en novembre 2008, qui fait de la prévention une priorité. Atteindre cet objectif requiert des moyens importants et convergents. Ainsi, la prévention sera elle aussi renforcée, par exemple, par plus de soutien aux programmes locaux de prévention des collectivités locales et par l'adoption d'une tarification incitative.

La campagne nationale de communication lancée le 15 octobre dernier vient dans la suite de la campagne « Réduisons vite nos déchets, ça déborde », qui avait constitué une première sensibilisation du grand public à cette question. Elle vise non seulement à informer sur la possible réduction des déchets, mais aussi à indiquer, de manière concrète, des gestes simples qui permettent de le faire. Les exemples pédagogiques retenus à ce titre sont nombreux – une dizaine – ce qui permet qu'aucun ne soit stigmatisant. Ils s'adressent aux ménages à leur domicile, lors de leurs achats, sur leur lieu de travail, ainsi qu'aux entreprises. Ils sont présentés sur un ton incitatif, en visant une évolution progressive des comportements sans caractère répressif.

Je me dois de vous détromper sur le message concernant les eaux en bouteilles. En effet, le slogan dont vous me parlez, soit « Pourquoi consommer 365 bouteilles d'eau quand on peut utiliser une carafe et un robinet ? » ne fait pas partie des formules retenues pour la présente campagne.

Monsieur Jacques TREHERNE
Président du Syndicat des eaux de sources
allée Charles V
94300 VINCENNES

Les choix stratégiques d'orientation de cette dernière ont d'ailleurs été soumis au Comité de pilotage du plan national de prévention, qui rassemble les principaux acteurs de la filière, et en particulier le MEDEF, au titre des producteurs.

Par ailleurs, d'autres étapes devront être mises en œuvre à la suite de cette campagne. L'enquête MODECOM menée par l'ADEME au printemps dernier fait ressortir le poids non négligeable du gaspillage alimentaire dans les déchets. Ce sera sans doute l'un des enjeux prochains de la prévention des déchets. Comme vous le rappelez, le syndicat des Eaux de Sources s'est engagé dans des démarches constructives tant sur la prévention que sur le recyclage. Aussi, je me félicite par avance du soutien que vous nous apporterez dans ce travail.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Louis BORLOO